



Valeyres-sous-Rances, le 22 avril 2015

MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

AU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Préavis N° 30/2015 : demande de crédit complémentaire au budget 2015 pour rénovation de la toiture de la grande salle

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

I. But

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de **Fr. 110'000.-** pour financer les travaux de rénovation de la toiture de la grande salle.

II. Préambule

Le bâtiment de la grande salle, rénové entre 1997 et 1998, n'a pas subi d'importants travaux au niveau de la toiture.

Des affaissements ont été constatés par endroits. Les tuiles, ainsi que les ferblanteries de ventilations, sont usées par le temps et des infiltrations d'eau sont apparues. Par contre, les chéneaux sont dans un bon état et peuvent être conservés.

L'isolation complète des combles ayant été effectuée en 2008, son état ne nécessite aucune réfection.

Dans un souci d'entretenir son patrimoine communal, la Municipalité juge utile d'entreprendre des travaux de rénovation.

III. Descriptif des travaux

- Montage et démontage de l'échafaudage
- Dépose et évacuation de la couverture du lattage et du contre-lattage
- Calage de la toiture
- Pose de la sous-couverture, du lattage et du contre-lattage
- Pose de tuiles type « JORAN » vieilli
- Ferblanterie (sans les chéneaux)

IV. Coût

Montants selon devis (hors TVA) :

- Echafaudage	Fr. 13'000.-
- Démontage et évacuation	Fr. 9'900.-
- Calage, sous-couverture et lattage	Fr. 22'700.-
- Couverture	Fr. 42'388.-
- Ferblanterie	Fr. 5'714.-
- TVA	Fr. 7'496.-
- Divers et imprévus	Fr. 8'802.-
Total net	Fr. 110'000.-

V. Financement

Cette dépense sera financée par la trésorerie courante.

VI. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances invite le Conseil général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 30/15 : demande de crédit complémentaire au budget 2015 pour rénovation de la toiture de la grande salle ;
- entendu le rapport des commissions technique et de gestion chargées de l'étudier;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

1. La Municipalité est autorisée à rénover la toiture du bâtiment de la grande salle ;
2. Un crédit de Fr. 110'000.- lui est accordé à cet effet ;
3. La dépense sera financée par un prélèvement sur la trésorerie courante ;
4. La charge sera imputée au compte de fonctionnement « entretien bâtiment » (grande salle) n° 352 314.01.

DECHARGE

La Municipalité et les commissions de leur mandat.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 avril 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin

Personne de contact : M. Patrick Weidmann, municipal, tél. 079 238 96 88.